



Commune de Gollion

## **Tarif de location de la salle villageoise de Gollion dès avril 2007**

### **Sociétés du village ou domiciliés**

<b>Soirée</b>	Fr. 430.--, électricité comprise
<b>Loto</b>	Fr. 550.--, électricité comprise
<b>Loto sur deux jours</b>	Fr. 750.--, électricité comprise
<b>Repas</b>	Fr. 200.-- + Fr. 150.- pour les couverts, électricité comprise
<b>Thé</b>	Fr. 200.--, électricité comprise
<b>En cas d'utilisation la veille</b>	Fr. 100.-- en supplément

*Les sociétés sportives du village disposent de la salle gratuitement pour les entraînements, selon le tableau de réservation.*

### **Etrangers**

<b>Soirée avec entrée payante</b>	Fr. 850.-- + taxe communale de 10% sur les entrées payantes, électricité comprise
<b>Repas, Soirée, Thé</b>	Fr. 1'000.-- + Fr. 150.- pour les couverts, électricité comprise
<b>En cas d'utilisation la veille</b>	Fr. 200.- de supplément
<i>Sociétés (entraînement sportif)</i>	<i>tarif défini selon les périodes d'utilisation</i>
<i>Ecoles (gymnastique)</i>	<i>selon tarif de l'arrondissement scolaire</i>
<i>Assemblée d'utilité publique - religieuse - etc. sans finance d'entrée</i>	<i>salle mise à disposition gratuitement</i>
<b>Buvette pour tous</b>	Fr. 100.-- + Fr. 50.- pour les couverts, électricité comprise

**Ces tarifs sont indicatifs et peuvent être revus à tout moment par la Municipalité.**

Gollion, le 2 avril 2007